

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de France Travail
Paris, le 13 mars 2024

2^{ème} Semaine des métiers du tourisme : France Travail et ses partenaires organisent plus de 1 450 événements sur tout le territoire pour favoriser la rencontre entre les professionnels du secteur et les demandeurs d'emploi

Pendant plus d'un mois, France Travail renforce sa mobilisation pour le secteur du tourisme et organise, avec ses partenaires, plus de 1 450 actions afin de mettre en avant les opportunités d'emploi et de formation parmi la grande diversité de métiers de la filière.

Avec 4,2 millions d'embauches enregistrées en 2023, le tourisme est un secteur majeur de l'économie française. À la veille des Jeux Olympiques et Paralympiques et face à la transition écologique et à la transformation numérique, la filière rencontre de nouveaux enjeux. Pour relever ces défis et maintenir la France au 1^{er} niveau mondial des destinations touristiques, le secteur du tourisme a besoin de main d'œuvre. Ainsi, au 4^{ème} trimestre 2023, plus de 184 000 offres d'emploi ont été diffusées pour les métiers de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation.

Parce que la nécessité de recruter de nouveaux professionnels est toujours d'actualité, France Travail est partenaire de la seconde édition de la Semaine des métiers du tourisme organisée par le ministère en charge du tourisme qui se tiendra du 18 au 24 mars. Pendant plus d'un mois, les agences France Travail et leurs partenaires organiseront dans tout le pays, plus de 1 450 événements en physique ou en digital : jobs-datings, visites d'entreprises, ateliers d'informations...

Pendant cette période, et pour aller plus loin et permettre aux demandeurs d'emploi de découvrir les métiers au plus proche de la réalité et répondre aux besoins des établissements recruteurs, France Travail organise dans plusieurs régions des **restaurants éphémères** dont plus d'une vingtaine en partenariat avec l'UMIH et Promocash.

- Le concept : le temps d'un repas, des candidats peu ou non qualifiés mais motivés et désireux de découvrir ces métiers, préparent et servent un repas à des restaurateurs recruteurs au sein d'un restaurant accueillant. Au terme du déjeuner, les candidats et les restaurateurs se réunissent autour d'un job-dating.
- Les acteurs :
 - Des restaurateurs adhérents UMIH ouvrent les portes de leur établissement pour accueillir et tutorer les demandeurs d'emploi participants aux activités en salle et en cuisine.
 - Promocash contribue et fournit aux candidats les tabliers et denrées alimentaires de qualité, issues de circuits-courts pour la réalisation des repas.
 - Des restaurateurs recruteurs prennent le rôle de « convives » le temps d'un repas et se chargent d'évaluer les aptitudes, qualités et savoir-être des candidats.
 - France Travail propose un véritable parcours de retour l'emploi. En amont de cette journée, les demandeurs d'emploi bénéficient d'une préparation par les conseillers France Travail (coaching pour reprendre confiance en soi, identification des compétences, préparation de la rencontre avec les recruteurs...) et d'immersions professionnelles en entreprise pour découvrir les métiers en salle et en cuisine, l'univers de la restauration et les essentiels pour exercer. À la suite du service,

des formations préalables au recrutement (AFPR) ou encore des immersions professionnelles au sein des établissements recruteurs, en vue d'un emploi, peuvent être mises en place.

- Le calendrier des prochains restaurants éphémères organisés avec l'UMIH et Promocash :
 - 18/03 à Saint-Brieuc (Bretagne)
 - 18/03 à La Rochelle (Nouvelle Aquitaine)
 - 20/03 à La Garde (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
 - 20/03 à Saint-Nazaire (Pays de la Loire)
 - 20/03 à Angers (Pays de la Loire)
 - 21/03 à Montluçon (Auvergne-Rhône-Alpes)
 - 25/03 à Laval (Pays de la Loire)
 - 08/03 à Vichy (Auvergne-Rhône-Alpes)
 - 08/03 au Mans (Pays de la Loire)

Tous les événements sont à retrouver sur :

<https://mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenements>

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.